

Le 6 mai 2022

TELUS annonce ses résultats opérationnels et financiers du premier trimestre de 2022

Croissance totale du nombre de clients des services mobiles et fixes de 148 000 au premier trimestre, un résultat inégalé dans le secteur, et le plus élevé jamais enregistré au cours d'un premier trimestre, grâce à la forte demande de nos offres groupées supérieures tirant parti de nos réseaux à large bande de calibre mondial et grâce à nos résultats inégalés en matière de fidélisation de la clientèle

Croissance des produits d'exploitation consolidés, du BAIIA rajusté, du bénéfice net et du bénéfice par action de 6,4 pour cent, de 7,0 pour cent, de 21 pour cent et de 12 pour cent, respectivement, ce qui témoigne de notre excellence soutenue en matière d'exécution; solide croissance du flux de trésorerie disponible de 29 pour cent

Progression soutenue de nos activités d'exploitation dans les marchés verticaux technologiques à croissance élevée et solide croissance des produits d'exploitation dans les deux chiffres pour TELUS International, TELUS Santé et TELUS Agriculture

Dividende trimestriel de 0,3386 \$ par action, en hausse de 7,1 pour cent par rapport à l'année précédente, ce qui représente notre 22^e hausse du dividende depuis 2011

Prolongation du meilleur programme de croissance du dividende du secteur visant une croissance annuelle de 7 à 10 pour cent de 2023 à 2025, grâce aux perspectives commerciales favorables et à l'accélération de la croissance du flux de trésorerie disponible

Maintien de nos objectifs financiers de 2022, y compris une croissance du BAIIA rajusté et des produits d'exploitation consolidés de 8 à 10 pour cent, ainsi qu'un flux de trésorerie disponible de 1 milliard à 1,2 milliard de dollars

Vancouver (Colombie-Britannique) – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non audités du premier trimestre de 2022. Les produits d'exploitation consolidés et autres produits ont augmenté de 6,4 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent pour s'établir à environ 4,3 milliards de dollars. Cette croissance a été stimulée par la hausse des produits d'exploitation tirés des services dans nos deux secteurs déclarés : les solutions technologiques de TELUS et les solutions d'expérience client numérique (TELUS International). La croissance des produits d'exploitation tirés des services dans le secteur des solutions technologiques de TELUS a été stimulée par la hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile, des services Internet et de données, des services liés à l'agriculture et des services de santé. La hausse des produits d'exploitation dans le secteur des solutions d'expérience client numérique est attribuable à la croissance interne qui découle à la fois de l'expansion des services offerts aux clients existants et de la croissance générée par les nouveaux clients. Consultez la section « Faits saillants des activités du premier trimestre de 2022 » du présent communiqué pour obtenir une analyse des résultats relatifs aux solutions technologiques de TELUS et aux solutions d'expérience client numérique.

« Au premier trimestre de 2022, notre équipe a encore une fois obtenu de solides résultats financiers et opérationnels, déclare Darren Entwistle, président et chef de la direction. L'excellence constante de TELUS en matière d'exécution se traduit encore une fois par un sommet de croissance rentable de la clientèle, qui donne lieu à un solide rendement financier à l'échelle de l'entreprise. Soulignons que depuis le début de 2020 et de la pandémie, nous avons enregistré une croissance cumulative inégalée des produits d'exploitation et du BAIIA de plus de 4 milliards et de près de 600 millions de dollars respectivement par rapport à la période pré-pandémique. Nos excellents résultats reflètent l'efficacité de notre culture axée sur le client et de nos réseaux à large bande reconnus à l'échelle mondiale, qui nous ont permis d'afficher un total de 148 000 nouveaux abonnés nets, un nombre record pour un premier trimestre. Ce résultat englobe 46 000 ajouts nets de téléphones mobiles, le meilleur résultat pour un premier trimestre depuis 2010, 30 000 ajouts nets pour les services Internet, un résultat inégalé dans le secteur et 26 000 ajouts nets pour les services de sécurité, un nombre record pour un premier trimestre. Fait à noter, depuis le début de 2020, nous avons accueilli 1,9 million de nouveaux abonnés nets, un sommet dans le secteur, soit 1,3 million d'abonnés des services mobiles et plus de 550 000 abonnés des services fixes. Notre croissance de la clientèle inégalée s'appuie sur le meilleur taux de fidélisation de la clientèle du secteur dans les principales gammes de produits mobiles et fixes. Notamment, encore une fois ce trimestre, le taux de désabonnement regroupé pour la téléphonie mobile, le service Internet TELUS PureFibre, Télé OPTIK, les services de sécurité et les services vocaux est inférieur à 1 pour cent. De plus, le taux de désabonnement des services de téléphonie mobiles postpayés de 0,63 pour cent (une amélioration de 9 points de base par rapport à 2021) représente notre neuvième année consécutive avec un taux inférieur à 1 pour cent.

« Nos résultats s'appuient sur notre portefeuille d'actifs hautement fructueux et différenciés visant les marchés verticaux technologiques à croissance élevée, ajoute M. Entwistle. Plus tôt aujourd'hui, TELUS International a annoncé une solide croissance des produits d'exploitation, du BAIIA rajusté et du flux de trésorerie disponible dans les deux chiffres au premier trimestre. Les excellents résultats qu'affiche constamment TELUS International témoignent de son exécution cohérente et de l'attrait de ses capacités de bout en bout, et consolident sa position de partenaire de choix pour fournir une expérience client numérique et des services informatiques de premier ordre à son portefeuille de clients enviable partout dans le monde. Il convient de souligner que l'équipe de TELUS International propose des offres de services hautement différenciés comme des solutions de modération de contenu et d'intelligence artificielle. Du côté de TELUS Santé, notre équipe a encore une fois enregistré un taux de croissance à deux chiffres des produits d'exploitation tirés des services de santé d'une année à l'autre pendant le trimestre, tout en poursuivant l'expansion considérable de nos activités en santé pour améliorer les résultats de santé des citoyens en leur donnant accès à des renseignements de qualité sur la santé. Par exemple, 22 millions de personnes sont couvertes par nos programmes de santé, soit une hausse de plus de 25 pour cent d'une année à l'autre. De plus, nous avons exécuté plus de 140 millions de transactions numériques en santé au cours du trimestre, une hausse de 5 pour cent par rapport à l'an dernier, et acquis plus de 1,3 million de nouveaux adhérents aux services de soins de santé virtuels au cours des 12 derniers mois pour passer à un total de 3,3 millions d'adhérents, soit une augmentation de 65 pour cent par rapport à l'année précédente. À compter d'aujourd'hui, nous élargissons la portée des renseignements divulgués au sujet de TELUS Agriculture. Les produits d'exploitation tirés des services liés à l'agriculture ont affiché une hausse de 37 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison des efforts constants de notre équipe visant à intégrer et à faire croître ce secteur unique à l'échelle mondiale. Ce résultat témoigne de la valeur considérable que nous créons en tant que fournisseur mondial de premier plan de solutions technologiques dans le domaine de l'agriculture et des biens de consommation, qui favorisent l'efficacité du secteur agricole et la qualité de la production alimentaire grâce à l'analyse des données. Nous sommes convaincus que l'élargissement de la portée des renseignements divulgués présente encore mieux la valeur et l'actif de premier plan que nous créons dans ce domaine important. »

« Nos résultats financiers et opérationnels toujours solides reposent sur notre équipe hautement mobilisée qui est déterminée à proposer des offres de services et des capacités numériques supérieures sur nos réseaux PureFibre et mobiles à large bande de calibre mondial. Une connexion fiable et rapide est plus importante que jamais pour les Canadiens. Les distinctions constantes décernées par des organisations tierces indépendantes cimentent la supériorité des réseaux de pointe de TELUS. Au cours du trimestre, la société britannique indépendante Opensignal a désigné TELUS comme le meilleur fournisseur dans la catégorie de la vitesse de téléchargement 5G au pays pour la troisième fois de suite. Fait impressionnant, Opensignal confirme que TELUS "affiche constamment les vitesses de téléchargement 5G les plus rapides parmi les exploitants depuis qu'Opensignal a publié son premier rapport sur l'expérience mobile 5G au Canada". De plus, la société américaine Ookla a encore une fois désigné TELUS comme l'exploitant ayant

le réseau mobile le plus rapide au premier trimestre. TELUS s'est classée au premier rang du Speedtest d'Ookla à chaque trimestre depuis le troisième trimestre de 2020. Par ailleurs, TELUS s'est hissée au premier rang en matière de performance du réseau 5G pour la première fois dans le Speedtest d'Ookla. TELUS a l'intention de poursuivre la consolidation de sa position de chef de file mondial à mesure qu'elle fait progresser le développement, la couverture et la commercialisation de son réseau 5G et de ses fonctions inhérentes. Les nombreux prix liés aux réseaux décernés à notre équipe par des organisations tierces indépendantes viennent renforcer le leadership de TELUS à titre d'entreprise offrant à ses clients le service le plus rapide et le plus étendu au Canada à la fois sur son réseau mobile et sur son réseau TELUS PureFibre. Par ailleurs, une telle reconnaissance de la supériorité des réseaux nationaux à large bande de TELUS souligne l'importance de nos investissements considérables à long terme dans les technologies de réseau de calibre mondial, y compris notre programme d'expansion accélérée des réseaux à large bande en cours jusqu'en 2022, qui produiront des retombées socioéconomiques considérables pour les Canadiens d'un océan à l'autre. »

« Soulignons que nos investissements importants et soutenus dans notre réseau à large bande favorisent l'amélioration constante de nos solides résultats financiers et opérationnels. Ils renforcent notre confiance quant aux solides perspectives de notre entreprise et à la viabilité à long terme de notre programme de croissance du dividende, un des meilleurs du secteur. Aujourd'hui, nous avons annoncé pour la quatrième fois la prolongation du meilleur programme de croissance du dividende du secteur visant une croissance annuelle de 7 à 10 pour cent de 2023 à 2025, grâce aux perspectives commerciales favorables et à l'accélération de la croissance du flux de trésorerie. Depuis 2004, TELUS a remis plus de 21 milliards de dollars à ses actionnaires, dont plus de 16 milliards de dollars en dividendes et 5,2 milliards de dollars en rachats d'actions, ce qui représente plus de 15 \$ par action. La croissance du dividende et la capacité financière seront stimulées par de solides perspectives de croissance du BAIIA et une création de valeur soutenue au sein de TELUS International, de TELUS Santé et de TELUS Agriculture. Elle sera aussi favorisée par une diminution des dépenses en immobilisations, conformément aux prévisions préliminaires que nous avons présentées et qui indiquent des dépenses en immobilisations nettement réduites de 2,5 milliards de dollars à compter de 2023, et l'augmentation importante du flux de trésorerie disponible qui en découle. »

« L'équipe TELUS continue de faire preuve de générosité et de solidarité afin de soutenir les collectivités de partout dans le monde, déclare M. Entwistle. Par exemple, notre équipe a fourni près de 4 millions de dollars en dons et en contributions en nature jusqu'à maintenant pour aider les personnes touchées par les événements tragiques en Ukraine et en Europe de l'Est. De plus, elle continue de donner vie à notre vocation sociale dans le cadre des Journées du bénévolat de TELUS. L'an dernier, 1,3 million d'heures de bénévolat ont été effectuées par plus de 55 000 membres de la famille TELUS partout dans le monde. J'invite tout le monde à se joindre à nous dans le cadre des Journées du bénévolat de TELUS de 2022 afin de collaborer à la production de retombées extraordinaires dans les collectivités du monde entier que nous servons et dans lesquelles nous vivons et travaillons. »

« Nos résultats du premier trimestre indiquent un départ solide en 2022, la dernière année de notre programme de dépenses en immobilisations accélérées, affirme Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers. Poursuivant sur leur lancée des dernières années, nos résultats démontrent la capacité de notre équipe à produire de solides résultats financiers et opérationnels, y compris une croissance des produits d'exploitation consolidés inégalée dans le secteur au cours des 12, 24 et 36 derniers mois. Cette croissance découle de nos investissements intelligents à long terme, qui font progresser notre position de chef de file en matière de réseau et favorisent continuellement une croissance rentable de la clientèle. Il convient de souligner que nos résultats sont devenus une réalité grâce au profond engagement de notre équipe en matière d'excellence du service à la clientèle, ainsi qu'à l'attention portée à la rentabilité et à l'efficacité opérationnelle à l'échelle de l'organisation. En tirant parti de nos capacités numériques et de nos efforts de simplification, nous composons efficacement avec le contexte macroéconomique actuel, ce qui nous permet d'apporter des améliorations durables dans notre structure de coûts, tout en rehaussant notre efficacité dans la manière de servir les clients. »

« Nous réaffirmons aujourd'hui nos prévisions financières de 2022, soit une croissance des produits d'exploitation et du BAIIA rajusté de 8 à 10 pour cent, ainsi qu'un flux de trésorerie disponible de 1 milliard à 1,2 milliard de dollars, ce qui témoigne de notre confiance en notre capacité d'exécuter notre stratégie, ajoute M. French. À plus long terme, nous demeurons enthousiastes à l'égard des possibilités futures de génération de flux de trésorerie en raison de l'achèvement prochain de notre infrastructure à fibre optique de nouvelle génération, ce qui soutiendra notre programme inégalé de croissance du dividende de longue date. En effet, nous avons fait passer notre dividende trimestriel à 0,3386 \$, une augmentation de 7,1 pour cent d'une année à l'autre, ce qui représente la 22^e hausse du dividende depuis le lancement de notre programme pluriannuel de croissance du dividende, qui en est maintenant à sa douzième année et qui a été prolongé aujourd'hui jusqu'en 2025. »

« Reposant sur notre portefeuille d'actifs diversifiés, nos résultats toujours solides soulignent la capacité unique de TELUS à faire des remises de capital aux investisseurs grâce à son programme de croissance du dividende tout en finançant des investissements considérables dans la croissance stratégique. Pendant que nous concrétisons ces priorités clés, nous restons résolument déterminés à maintenir notre cote de crédit de premier ordre et notre solide bilan afin d'effectuer des investissements essentiels qui améliorent encore davantage l'expérience client, de favoriser une croissance équilibrée à long terme et de soutenir nos initiatives au profit des actionnaires », a conclu M. French.

Pour le premier trimestre, le bénéfice net de 404 millions de dollars a connu une hausse de 21 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent et le bénéfice par action (BPA) de base de 0,28 \$, une hausse de 12 pour cent. Ces augmentations ont été favorisées par les effets de la hausse du bénéfice d'exploitation, y compris la croissance du bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA), comme il est indiqué ci-dessous, partiellement contrebalancée par une augmentation de l'amortissement, une hausse des impôts sur les bénéfices et une hausse du nombre d'actions en circulation ayant une incidence sur le BPA. Si l'on exclut les coûts de restructuration et autres coûts du premier trimestre de 2022 et de 2021 et la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières au premier trimestre de 2021, le bénéfice net rajusté de 414 millions de dollars a augmenté de 15 pour cent, tandis que le BPA de base rajusté de 0,30 \$ a connu une hausse de 11 pour cent. Le bénéfice net rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, et le BPA de base rajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Pour obtenir des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières particulières » du présent communiqué.

Le BAIIA consolidé a augmenté de 7,4 pour cent pour s'établir à environ 1,6 milliard de dollars, et le BAIIA rajusté a augmenté de 7,0 pour cent pour s'établir à plus de 1,6 milliard de dollars. Cette croissance est attribuable aux facteurs suivants : i) hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile attribuable à la croissance du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois et à la hausse du PMAA lié aux téléphones mobiles; ii) hausse des produits d'exploitation tirés des services Internet et de données en raison de l'augmentation des produits d'exploitation par client, de la croissance du nombre d'abonnés des services Internet, des services de sécurité et des services de télévision, des acquisitions d'entreprises et de l'expansion de la gamme de services offerts; iii) contribution supérieure du segment des solutions d'expérience client numérique. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les suivants : i) hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés; ii) hausse des coûts liés à l'expansion de nos capacités numériques, y compris l'augmentation du nombre de licences par abonnement; iii) baisse des produits d'exploitation tirés des services vocaux et de données fixes traditionnels.

Pendant le premier trimestre, nous avons ajouté 148 000 nouveaux clients nets, une hausse de 3 000 par rapport à l'an dernier, ce qui comprend 46 000 téléphones mobiles et 46 000 appareils connectés, ainsi que 30 000 clients des services Internet, 26 000 clients des services de sécurité et 10 000 clients des services de télévision. Ce résultat a été contrebalancé en partie par une perte de 10 000 clients des services vocaux résidentiels. Le nombre total d'abonnés des solutions technologiques de TELUS, qui se chiffre à 17 millions, a augmenté de 5,8 pour cent au cours des 12 derniers mois en raison d'une hausse de 4,3 pour cent du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile, qui se chiffre à plus de 9,3 millions, et d'une hausse de 15 pour cent du nombre d'abonnés ayant un appareil connecté, qui se chiffre à plus de 2,1 millions. De plus, le nombre de connexions Internet a augmenté de 6,8 pour cent au cours des 12 derniers mois et se situe maintenant à 2,3 millions de clients. Le nombre de clients des services de sécurité a connu une hausse de 15 pour cent pour s'établir à 830 000 et la clientèle des services de télévision a connu une hausse de 4,0 pour cent pour atteindre environ 1,3 million.

Dans le secteur des soins de santé, à la fin du premier trimestre de 2022, les adhérents admissibles aux soins virtuels se chiffraient à 3,3 millions et le nombre de personnes couvertes par nos solutions de santé s'élevait à 21,9 millions, une hausse respective de 65 pour cent et de 25 pour cent au cours des 12 derniers mois. Les transactions en santé numérique se chiffraient à 139,6 millions au premier trimestre de 2022, une augmentation de 4,7 pour cent par rapport au premier trimestre de 2021.

Les liquidités provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 196 millions de dollars au premier trimestre de 2022 et le flux de trésorerie disponible de 415 millions de dollars pour le trimestre a augmenté de 94 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. La hausse du flux de trésorerie disponible découle de la baisse des impôts payés et de la hausse du BAIIA. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des dépenses en immobilisations, conforme à nos investissements accélérés prévus.

Les dépenses en immobilisations consolidées ont augmenté de 148 millions de dollars au premier trimestre de 2022 en raison des investissements accélérés dans notre réseau 5G, dans la construction de nos réseaux à large bande, dans le développement de produits améliorés et dans la numérisation pour améliorer la capacité et la fiabilité des systèmes, comme il a été annoncé le 25 mars 2021. De plus, nous avons devancé l'achat de stocks d'équipement destiné aux clients pour atténuer les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et favoriser une croissance soutenue de la clientèle. Ces facteurs ont été compensés en partie par une diminution des dépenses découlant des gains d'efficacité liés au réseau 4G.

Le 25 mars 2021, nous avons annoncé notre intention d'accélérer les dépenses en immobilisations de 1,5 milliard de dollars en 2021 et en 2022, soit en effectuant des investissements accélérés pouvant aller jusqu'à 750 millions de dollars en 2021 et en versant la tranche restante en 2022. Des investissements accélérés de 200 millions de dollars ont été effectués au cours du premier trimestre de 2022. Ces dépenses nous ont permis d'obtenir les résultats suivants : i) accélération des activités visant à relier des adresses à notre réseau à fibre optique; ii) accélération de notre programme de transfert du cuivre à la fibre optique; iii) expansion de notre réseau à fibre optique dans un certain nombre de collectivités supplémentaires, notamment de nombreuses collectivités rurales et autochtones; iv) progression de la construction de notre réseau 5G, qui était accessible à 74 pour cent de la population canadienne au 31 mars 2022; v) progression de la mise en œuvre de notre stratégie numérique et de nos initiatives d'amélioration des produits qui favoriseront la croissance des produits d'exploitation à long terme et l'efficacité des dépenses d'exploitation.

Au 31 mars 2022, le réseau TELUS PureFibre couvrait environ 2,8 millions d'adresses, par rapport à plus de 2,5 millions à la fin du premier trimestre de 2021. De plus, au 31 mars 2022, environ 10 pour cent de nos clients des services de télévision et des services Internet se trouvant dans la zone de couverture du réseau PureFibre étaient desservis par le réseau de cuivre, par rapport à 11 pour cent au 31 décembre 2021. La plupart des autres clients seront transférés en grande partie au réseau TELUS PureFibre d'ici la fin de 2022.

Aperçu des résultats financiers consolidés

En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire (non audités)	Trimestre clos le 31 mars		Variation en pourcentage
	2022	2021	
Produits d'exploitation (découlant de contrats établis avec les clients)	4 256	4 022	5,8
Produits d'exploitation et autres produits	4 282	4 024	6,4
Total des dépenses d'exploitation	3 555	3 352	6,1
Bénéfice net	404	333	21,3
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	385	331	16,3
Bénéfice net rajusté ⁽¹⁾	414	359	15,3
BPA de base (en dollars)	0,28	0,25	12,0
BPA de base rajusté ⁽¹⁾ (en dollars)	0,30	0,27	11,1
BAIIA ⁽¹⁾	1 569	1 461	7,4
BAIIA rajusté ⁽¹⁾	1 608	1 503	7,0
Dépenses en immobilisations (excluant les licences de spectre) ⁽²⁾	833	685	21,6
Liquidités provenant des activités d'exploitation	1 135	939	20,9
Flux de trésorerie disponible ⁽¹⁾	415	321	29,3
Connexions d'abonnés totales aux services de télécommunication ⁽³⁾ (en milliers)	17 001	16 072	5,8

- (1) Mesures non définies par les PCGR et autres mesures financières particulières qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures utilisées par d'autres émetteurs. Pour obtenir des définitions et des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus et autres mesures financières particulières » du présent communiqué.
- (2) Les dépenses en immobilisations englobent les actifs achetés, à l'exclusion des actifs loués faisant l'objet d'un droit d'utilisation, mais pas encore payés et, par conséquent, diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre, comme ils sont déclarés dans les états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2022. Voir la *note 31* des états financiers consolidés intermédiaires pour en savoir plus.
- (3) La somme des abonnés actifs ayant un téléphone mobile, des abonnés actifs ayant un appareil connecté, des abonnés actifs des services Internet, des abonnés actifs des services vocaux résidentiels, des abonnés actifs des services de télévision et des abonnés actifs des services de sécurité est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant des systèmes de facturation et d'autres systèmes sources. Le 1^{er} janvier 2022, à la suite d'un examen approfondi de notre définition d'un abonné, nous avons rajusté de manière prospective le nombre d'abonnés ayant un appareil connecté en retirant 34 000 abonnés qui figuraient dans un ancien système de production de rapports.

Faits saillants des activités du premier trimestre de 2022

Comme il est indiqué à la section 1.2 de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022, la pandémie de COVID-19, qui s'est déclarée au cours du premier trimestre de 2020, a continué d'avoir une incidence omniprésente à l'échelle mondiale en 2022. Nous prévoyons que la pandémie de COVID-19 continuera d'avoir des répercussions sur nos activités au moins jusqu'en 2023. La concrétisation de cette prévision dépend à la fois de facteurs nationaux et internationaux, notamment la progression de la campagne de vaccination et la prolifération potentielle de variants préoccupants de la COVID-19. En avril 2022, l'administratrice en chef de la santé publique du Canada a déclaré que la sixième vague de la pandémie était en cours au Canada. Par conséquent, les résultats présentés ci-dessous pourraient ne pas refléter les tendances futures, car la pandémie de COVID-19 empêche nos clients et nous-mêmes de poursuivre nos activités normales dans certains secteurs, même si nous adaptions constamment nos façons de faire pour continuer d'accorder la priorité aux clients et de mener à bien notre vocation sociale. À moins d'indication contraire, nous comparons nos résultats ci-dessous à ceux de la période équivalente en 2021.

Solutions technologiques de TELUS

- Les produits d'exploitation tirés des solutions technologiques de TELUS (découlant de contrats établis avec les clients) ont augmenté de 125 millions de dollars ou 3,6 pour cent au premier trimestre de 2022, surtout en raison de la hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile, des services de données fixes, des services liés à l'agriculture et des services de santé, comme il est décrit ci-dessous. Ils ont été contrebalancés partiellement par la baisse des produits d'exploitation tirés de l'équipement et d'autres services mobiles, ainsi que par la baisse des produits d'exploitation tirés des services vocaux fixes.
- Le BAIIA lié aux solutions technologiques de TELUS a augmenté de 64 millions de dollars ou 4,8 pour cent au premier trimestre de 2022, tandis que le BAIIA rajusté lié aux solutions technologiques de TELUS a augmenté de 70 millions de dollars ou 5,1 pour cent, ce qui témoigne d'une hausse de la contribution directe des produits et services mobiles et fixes, comme il est indiqué ci-dessous. Ces résultats ont été contrebalancés partiellement par la hausse des charges au titre des avantages sociaux des employés, la hausse des coûts liés à l'expansion de nos capacités numériques, y compris l'augmentation du nombre de licences de logiciels-services, ainsi que la hausse des coûts associés aux acquisitions d'entreprises.

Produits et services mobiles

- Les produits d'exploitation tirés du réseau mobile ont augmenté de 74 millions de dollars ou 4,9 pour cent au premier trimestre de 2022, en raison de la croissance du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile et d'abonnés ayant un appareil connecté au cours des 12 derniers mois, ainsi que de la hausse du PMAA lié aux téléphones mobiles. Par rapport au premier trimestre de 2019, les produits d'exploitation tirés du réseau sont en hausse de 5,7 pour cent.
- Les produits d'exploitation tirés de l'équipement et d'autres services mobiles ont diminué de 33 millions de dollars ou 7,0 pour cent au premier trimestre de 2022 en raison d'une baisse du nombre de changements d'appareil mobile, laquelle est attribuable à l'évolution des préférences des clients qui conservent leurs appareils plus longtemps qu'auparavant. Cette baisse a été contrebalancée partiellement par les ventes de téléphones intelligents de valeur supérieure.
- La contribution directe des produits et services mobiles du segment des solutions technologiques de TELUS a augmenté de 78 millions de dollars ou 5,8 pour cent au premier trimestre de 2022 en raison de la hausse des produits d'exploitation tirés du réseau et de la hausse des marges sur l'équipement.
- Le PMAA lié aux téléphones mobiles était de 56,45 \$ au premier trimestre de 2022, une augmentation de 0,35 \$ ou 0,6 pour cent, laquelle est principalement attribuable à l'amélioration des résultats liés à l'itinérance en raison de l'augmentation des voyages internationaux, bien qu'ils demeurent moins fréquents qu'avant la pandémie. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par les pressions concurrentielles sur le prix des forfaits de base au cours de la période visée et des périodes antérieures, la baisse des produits d'exploitation tirés de l'utilisation de données facturables à mesure que les clients continuent d'opter pour des lots de données plus volumineux dans leurs forfaits, ainsi que la hausse des rabais pour la famille et des crédits de jumelage de services offerts aux clients pour nous aider à réduire le taux de désabonnement et à stimuler les résultats liés à la valeur à long terme.
- Les mises en service brutes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 272 000 au premier trimestre de 2022, ce qui constitue une hausse de 2 000, grâce à l'augmentation de l'achalandage due à l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie par rapport à l'année précédente, ainsi qu'au succès de nos offres promotionnelles, notamment les offres groupées de services mobiles et résidentiels.
- Les mises en service nettes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 46 000 au premier trimestre de 2022, ce qui constitue une hausse de 15 000, en raison de notre taux de désabonnement continuellement faible, comme il est indiqué ci-dessous, surtout parmi les clients à valeur élevée, ainsi que des améliorations découlant de l'augmentation de l'achalandage dans les magasins de détail par rapport à l'année précédente.
- Le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles était de 0,81 pour cent au premier trimestre de 2022, par rapport à 0,89 pour cent au premier trimestre de 2021, ce qui témoigne de nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, notamment l'utilisation accrue des rabais pour la famille et le regroupement des services, ainsi que de l'évolution des préférences des clients qui conservent leurs appareils plus longtemps qu'auparavant. Le taux de désabonnement continue de faire bonne figure grâce au regroupement de nos services mobiles et résidentiels, à nos initiatives visant à accorder la priorité aux clients, à nos programmes d'incitation à changer d'appareil et à l'excellente qualité de notre réseau.

- Les mises en service nettes d'appareils connectés se sont établies à 46 000 au premier trimestre de 2022, ce qui constitue une baisse de 17 000, laquelle résulte de désabonnements associés à des efforts de rationalisation chez un client important et des retards dans l'activation de dispositifs IdO découlant de la pénurie mondiale de semi-conducteurs et des difficultés d'approvisionnement dans le secteur.

Produits et services fixes

- Les produits d'exploitation tirés des services de données fixes ont augmenté de 52 millions de dollars ou 5,2 pour cent au premier trimestre de 2022. Cette hausse est attribuable aux facteurs suivants : i) augmentation des produits tirés des services Internet et de données en raison de l'augmentation des produits d'exploitation par client due au passage à des vitesses Internet plus rapides, à des forfaits avec lots de données Internet supérieurs et à certaines hausses de tarifs et en raison de la hausse de 6,8 pour cent du nombre d'abonnés aux services Internet au cours des 12 derniers mois; ii) augmentation des produits d'exploitation tirés des services de sécurité résidentielle et commerciale grâce à l'expansion de la gamme de services offerts et à la croissance de la clientèle de 15 pour cent au cours des 12 derniers mois; iii) augmentation des produits d'exploitation tirés des services de télévision grâce à une croissance de 4,0 pour cent du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois, contrebalancée en partie par une proportion accrue de clients qui choisissent de plus petits forfaits télévisuels combinés et par la substitution technologique. Cette croissance a été contrebalancée en partie par l'incidence de la cession de notre division de solutions financières au quatrième trimestre de 2021 et par le déclin continu des produits tirés des services de données traditionnels.
- Les produits d'exploitation tirés des services vocaux fixes ont diminué de 14 millions de dollars ou 6,5 pour cent au premier trimestre de 2022 en raison du déclin continu des produits tirés des services vocaux traditionnels qui s'explique par la substitution technologique et les changements des prix des forfaits. Ces baisses ont été atténuées partiellement par le succès de nos offres groupées de produits, nos efforts de rétention et le passage des services traditionnels aux services IP.
- Les produits d'exploitation tirés de l'équipement et d'autres services fixes ont augmenté de 6 millions de dollars au premier trimestre de 2022 en raison d'une hausse du volume de ventes et d'une baisse des rabais sur l'équipement sur place des clients consommateurs et affaires.
- La contribution directe des produits et services fixes du segment des solutions technologiques de TELUS a augmenté de 52 millions de dollars ou 4,8 pour cent au premier trimestre de 2022 en raison de la croissance des marges sur les services Internet et de données, les services de santé et les services liés à l'agriculture. Cette croissance a été partiellement contrebalancée par la diminution des marges sur les services vocaux et de données traditionnels.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet s'est établi à 30 000 au premier trimestre de 2022, ce qui constitue une baisse de 3 000, en raison du taux de désabonnement légèrement supérieur aux taux de désabonnement plutôt faibles enregistrés au début de la pandémie. Ces facteurs ont plus que compensé le nombre impressionnant de mises en service brutes générées par nos offres de regroupement de services, comme les ensembles TELUS Whole Home et le regroupement de nos services mobiles et résidentiels.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de télévision s'est établi à 10 000 au premier trimestre de 2022, ce qui constitue une baisse de 1 000. La baisse s'explique par un taux de désabonnement légèrement supérieur aux taux de désabonnement plutôt faibles enregistrés au début de la pandémie, contrebalancé par le nombre élevé de mises en service dans le marché affaires.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de sécurité s'est chiffré à 26 000 au premier trimestre de 2022, une hausse de 9 000 qui découle d'une importante augmentation du nombre de nouvelles connexions, attribuable au succès de nos offres de regroupement de services et de notre gamme diversifiée de produits et de services.
- Notre détermination continue à relier un plus grand nombre de résidences et d'entreprises directement à notre réseau à fibre optique, à étendre et améliorer nos services adressables Internet haute vitesse et Télé OPTIK, et à regrouper ces services nous a permis d'afficher une croissance combinée de 301 000 abonnés des services Internet, de télévision et de sécurité au cours des 12 derniers mois.
- Les pertes nettes d'abonnés des services vocaux résidentiels se sont chiffrées à 10 000 abonnés au premier trimestre de 2022, un résultat identique à celui de la même période de l'exercice précédent. Les pertes d'abonnés des services vocaux résidentiels confirment la tendance au remplacement de ces services par des services mobiles et Internet. Ces pertes sont principalement atténuées par notre réseau à fibre optique en pleine expansion, nos offres de regroupement de services et nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle, y compris nos offres à prix inférieur.

Services de santé

- Par l'intermédiaire de TELUS Santé, nous tirons parti de la puissance de la technologie pour offrir des solutions et des services connectés, facilitons l'accès aux soins et révolutionnons la circulation de l'information dans le secteur de la santé. Ce faisant, nous améliorons la collaboration, l'efficacité et la productivité dans tout l'écosystème des soins de santé. Nous progressons ainsi vers l'atteinte de notre objectif : transformer les soins de santé et donner aux Canadiens les moyens de prendre leur santé en main.
- Les produits d'exploitation tirés des services de santé ont augmenté de 17 millions de dollars ou 14 pour cent au premier trimestre de 2022 en raison des facteurs suivants : i) hausse de l'adoption de nos solutions de pharmacie virtuelle, y compris la croissance interne et les acquisitions d'entreprises; ii) croissance des services de gestion des régimes d'assurance maladie en raison des adhérents qui recommencent à utiliser les services de santé facultatifs; iii) augmentation des produits découlant de l'adoption continue de nos solutions de soins virtuels; iv) croissance du nombre d'abonnés du Compagnon Santé connectée; v) croissance de l'adoption du Dossier Collaboratif Santé.
- À la fin du premier trimestre de 2022, 3,3 millions d'adhérents étaient inscrits à nos services de soins de santé virtuels, soit une hausse de 1,3 million au cours des 12 derniers mois due à l'adoption continue de nos solutions virtuelles permettant aux Canadiens de recevoir des soins de santé et de mieux-être en toute sécurité pendant la pandémie.
- À la fin du premier trimestre de 2022, 21,9 millions de personnes étaient couvertes par nos programmes de santé, soit une hausse de 4,4 millions au cours des 12 derniers mois, laquelle est principalement attribuable à la demande soutenue de solutions virtuelles, à une hausse des services à valeur ajoutée comme les solutions de vaccination et à une augmentation de la couverture relative aux services de santé facultatifs.
- Les transactions en santé numérique se sont chiffrées à 139,6 millions au premier trimestre de 2022, soit une augmentation de 6,3 millions, attribuable en grande partie à la hausse du nombre de transactions de règlement et de transactions liées aux services de santé collaboratifs, puisque les adhérents ont recommencé à utiliser leurs services de santé facultatifs en raison de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie.

Services liés à l'agriculture

- TELUS Agriculture fournit des solutions numériques novatrices et des données exploitables qui renforcent la chaîne d'approvisionnement mondiale afin de favoriser l'efficacité des processus de production et d'améliorer la salubrité, la qualité et la durabilité des aliments et des biens de consommation. Fait à noter, ces efforts permettent aussi d'améliorer la traçabilité jusqu'au consommateur final, ce qui favorise encore davantage les résultats dans le secteur alimentaire.
- Les produits d'exploitation tirés des services liés à l'agriculture ont augmenté de 23 millions de dollars ou 37 pour cent, ce qui est principalement attribuable aux effets de l'acquisition d'entreprise, surtout la hausse des produits d'exploitation tirés des logiciels-services de gestion des revenus à l'intention des fabricants de biens de consommation, ainsi qu'à la contribution interne issue de la hausse des produits d'exploitation tirés des activités pharmaceutiques et de recherche en agriculture animale. Nos produits d'exploitation tirés de l'agriculture sont obtenus en grande partie en dollars américains. Comparativement au premier trimestre de 2021, le dollar canadien est demeuré stable par rapport au dollar américain au premier trimestre de 2022.

Solutions d'expérience client numérique (TELUS International)

- Les produits d'exploitation tirés des solutions d'expérience client numérique (découlant de contrats établis avec les clients) ont augmenté de 109 millions de dollars ou 20 pour cent au premier trimestre de 2022. Cette hausse est principalement attribuable à une forte croissance dans le marché vertical des technologies et des jeux en raison de l'expansion de la division AI Data Solutions de TELUS International (TIAI) et de la croissance continue au sein de la clientèle actuelle et de l'ajout de nouveaux clients depuis l'année précédente. Cette croissance a été contrebalancée partiellement par l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro, qui entraîne un effet défavorable des taux de change sur nos résultats d'exploitation en euro. Comparativement au premier trimestre de 2021, le dollar canadien est demeuré stable par rapport au dollar américain, la principale devise utilisée dans le segment des solutions d'expérience client numérique, au premier trimestre de 2022.

- Le BAIIA lié aux solutions d'expérience client numérique a augmenté de 44 millions de dollars ou 35 pour cent au premier trimestre de 2022, tandis que le BAIIA rajusté lié aux solutions d'expérience client numérique a augmenté de 35 millions de dollars ou 25 pour cent au cours de la même période. Ces hausses du BAIIA et du BAIIA rajusté découlent principalement de la croissance des produits d'exploitation, comme il est indiqué ci-dessus, qui a été partiellement contrebalancée par la croissance des activités qui entraîne une augmentation du nombre de membres de l'équipe, des salaires et des coûts liés aux contractuels, en raison de l'expansion de la division TIAI. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par une baisse des charges liées à la rémunération fondée à base d'actions, attribuable à la baisse du cours de l'action de TELUS International pendant le trimestre et au rajustement à la valeur de marché des attributions inscrites au compte de passif, par rapport à la hausse du cours de l'action de TELUS International durant le trimestre de comparaison suivant le premier appel public à l'épargne en février 2021.

Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant environ 594 millions de dollars en taxes et impôts pendant le premier trimestre de 2022 au profit des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé environ 32 milliards de dollars en taxes et impôts.
- En investissant 833 millions de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours du premier trimestre de 2022, et plus de 48 milliards de dollars depuis 2000.
- En versant environ 52 millions de dollars de frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada au premier trimestre de 2022. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux gouvernements et aux municipalités du Canada ont totalisé plus de 38 milliards de dollars.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 2,0 milliards de dollars au premier trimestre de 2022, notamment par l'achat d'environ 1,4 milliard de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 142 milliards de dollars et 96 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant environ 800 millions de dollars au premier trimestre de 2022, y compris la rémunération et les avantages sociaux des employés, et 64 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 54 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, en deux paiements trimestriels au cours des quatre premiers mois de 2022, environ 900 millions de dollars en dividendes aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. Depuis 2004, nous avons distribué plus de 21 milliards de dollars aux actionnaires au moyen de nos programmes de dividendes et de rachats d'actions, dont plus de 16 milliards de dollars en dividendes et 5,2 milliards de dollars en rachats d'actions, soit plus de 15 \$ par action.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,3386 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 4 juillet 2022 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 10 juin 2022. Ce dividende trimestriel représente une hausse de 7,1 pour cent par rapport au dividende de 0,3162 \$ par action déclaré un an plus tôt.

TELUS prolonge son programme pluriannuel de croissance du dividende

TELUS a annoncé qu'elle vise des augmentations semestrielles du dividende, pour une augmentation annuelle variant entre 7 et 10 pour cent de 2023 jusqu'à la fin de 2025. Cette annonce prolonge notre programme de croissance du dividende lancé en mai 2011 et prolongé pour trois années supplémentaires en mai 2013, en mai 2016 et en mai 2019. Les décisions concernant le dividende continueront d'être soumises à l'évaluation du conseil d'administration et à l'examen de notre situation et de nos perspectives financières sur une base trimestrielle. Rien ne garantit que TELUS maintiendra le programme de croissance du dividende ou que ce programme ne fera l'objet d'aucune modification jusqu'en 2025.

Victor Dodig se joint au conseil d'administration de TELUS

TELUS est heureuse d'annoncer que Victor Dodig est un nouveau candidat pour siéger à son conseil d'administration, qui sera élu lors de l'assemblée générale annuelle de TELUS aujourd'hui, le 6 mai 2022. Sa candidature vise à renforcer et à compléter les compétences et les capacités actuelles des membres du conseil grâce à son expertise en finance, en comptabilité, en gestion des ressources humaines, en rémunération de la direction, en expérience client et en haute direction.

M. Dodig est président et chef de la direction du groupe de sociétés CIBC depuis septembre 2014. Il compte une vaste expérience commerciale et bancaire de plus de 25 ans, notamment à la direction des secteurs d'activité Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Services bancaires de détail de la Banque CIBC. Au cours de sa carrière, M. Dodig a également dirigé plusieurs services au sein d'UBS et de Merrill Lynch au Canada et à l'étranger, et a été conseiller en gestion chez McKinsey & Company. Il siège au conseil d'administration de l'Institut C.D. Howe et du Conseil canadien des affaires. M. Dodig est un ardent défenseur de l'inclusion en milieu de travail. Il est président du Conseil des leaders de la diversité et de l'intégration de la Banque CIBC et co-président de L'Initiative BlackNorth. Il a été président du conseil consultatif de Catalyst Canada et président du 30 % Club du Canada. En 2017, M. Dodig a reçu le prix honorifique Catalyst Canada pour son leadership dans l'avancement de la diversité des genres.

Faits saillants relatifs à l'action communautaire

Témoigner notre soutien total à l'Ukraine

- Pour soutenir les efforts d'aide humanitaire en Ukraine, TELUS, les membres de son équipe, ses clients, la Fondation TELUS pour un futur meilleur et TELUS International ont recueilli ensemble près de 4 millions de dollars sous forme de dons en argent et en nature. La Fondation a versé 2 millions de dollars de financement à des organismes de bienfaisance canadiens d'envergure locale ou nationale qui offrent de l'aide d'urgence à des familles en Ukraine et aux personnes déplacées en raison du conflit. De plus, elle fournit du soutien aux organismes de bienfaisance locaux qui offrent des services d'aide à l'établissement aux réfugiés qui arrivent au Canada.
- Nous fournissons aussi du soutien aux Ukrainiens qui arrivent au Canada, en permettant aux nouveaux arrivants de profiter des offres de TELUS en vigueur et en collaborant avec les organismes de réinstallation et les organismes de bienfaisance. Nous offrons aussi des services à valeur ajoutée, notamment Mes Soins TELUS Santé, les aide-mémoire de l'organisme Le Moulin Microcrédits et les ateliers de MOSAÏQUE (notre groupe de ressources multiculturelles pour les membres de l'équipe à l'échelle nationale) et de l'équipe Personnes et culture.
- Nous fournissons une aide internationale par l'intermédiaire des équipes de TELUS Agriculture. Dans le cadre d'un partenariat avec RefuAid, TELUS fait partie de la prochaine cohorte d'organisations parrainant 50 Ukrainiens qui arrivent au Royaume-Uni. Par l'intermédiaire de TELUS Agriculture, nous offrons des possibilités d'emploi, accueillons temporairement des familles déplacées dans des résidences de membres de l'équipe et consacrons du temps et des ressources pour aider les Ukrainiens déplacés en raison du conflit.

Redonner à la collectivité

- La Fondation TELUS pour un futur meilleur et les Comités d'investissement communautaire de TELUS versent tout leur financement de 2022 au profit d'initiatives de bienfaisance visant à aider les jeunes et les populations marginalisées. Ce trimestre, la Fondation a remis plus de 4,7 millions de dollars à plus de 275 organismes de bienfaisance. Depuis sa création en 2018, la Fondation a versé 30 millions de dollars en dons aux collectivités, notamment grâce au travail des Comités d'investissement communautaire de TELUS.

- Pendant le premier trimestre de 2022, nous avons élargi la portée de nos Comités d'investissement communautaire dans l'Ouest du Canada. Le Comité d'investissement communautaire de TELUS à Vancouver englobe désormais les collectivités de la région côtière de Vancouver et a été renommé le Comité d'investissement communautaire de TELUS à Vancouver et dans la région côtière. Le Comité d'investissement communautaire de TELUS à Thompson Okanagan englobe désormais les collectivités de Dawson Creek, Fort St. John, Prince George, Quesnel et Cranbrook, et a été renommé le Comité d'investissement communautaire de TELUS du Nord et de l'Intérieur de la C.-B. Le Comité d'investissement communautaire de TELUS au Manitoba englobe désormais la Saskatchewan et a été renommé le Comité d'investissement communautaire de TELUS au Manitoba et en Saskatchewan.

Donner les moyens d'agir aux Canadiens grâce à la connectivité

- Nous avons intégré presque 4 300 nouveaux foyers au programme Internet pour l'avenir^{MD} ce trimestre, ce qui porte à presque 116 000 le nombre de membres de familles à faible revenu, de personnes handicapées et de jeunes quittant leur foyer d'accueil ayant profité d'un accès Internet à faible coût depuis le lancement du programme en 2016. En janvier et en février 2022, nous avons élargi le programme Internet pour l'avenir afin de permettre à des milliers de personnes âgées à faible revenu de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec (dans le territoire où TELUS est une entreprise titulaire) de profiter des outils et de la connectivité dont elles ont besoin pour réussir.
- Ce trimestre, nous avons intégré plus de 2 500 jeunes, personnes âgées et autres Canadiens marginalisés au programme Mobilité pour l'avenir. Ce programme offre des téléphones intelligents et des forfaits pour téléphones mobiles gratuits ou subventionnés aux jeunes qui doivent quitter leur foyer d'accueil en raison de leur âge et aux personnes âgées à faible revenu de partout au Canada qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG). Plus de 30 000 personnes ont bénéficié de ce programme depuis son lancement en 2017.
- À titre d'aide supplémentaire relative à la crise humanitaire en Ukraine et avec l'appui d'organismes partenaires qui aident les nouveaux arrivants de l'Ukraine, le programme Mobilité pour l'avenir offre 2 500 cartes SIM gratuites accompagnées d'un bon de paiement de 100 \$ à des Ukrainiens aux prises avec des obstacles financiers qui arrivent au Canada.
- Presque 48 000 Canadiens ont participé à des ateliers et à des événements virtuels de TELUS Averti au premier trimestre de 2022, ce qui a porté le nombre cumulatif de participants à près de 500 000 Canadiens depuis le lancement du programme en 2013. En février 2022, l'événement virtuel TELUS BE BRAVE #ZéroIntimidation a rejoint près de 30 000 étudiants lors de la Journée du chandail rose.

Transformer les soins de santé

- Les cliniques mobiles Santé pour l'avenir^{MC} de TELUS sont maintenant à l'œuvre dans 22 collectivités au Canada et ont tenu plus de 10 000 consultations pendant le trimestre. Depuis le lancement du programme, nous avons effectué plus de 105 000 consultations au total afin de prendre soin des personnes les plus vulnérables.

Produire des retombées sociales

- Le Fonds pollinisateur de TELUS a mené un tour de financement de série A d'un total de 8,4 millions de dollars américains qui visait Virtual Gurus, une plateforme de services de recrutement qui met en relation des organisations avec des assistants virtuels issus de communautés sous-représentées. Virtual Gurus est dirigée par la visionnaire Bobbie Racette, l'une des premières femmes autochtones à conclure un tour de financement de série A sur le marché canadien de la technologie.

Prix récompensant le sociocapitalisme à l'échelle mondiale

- En janvier 2022, TELUS a été nommée parmi les 100 entreprises les plus durables du monde au classement 2021 de Corporate Knights pour la dixième fois depuis le lancement de cette marque de reconnaissance en 2005.
- En février 2022, TELUS a été nommée au palmarès 2022 des meilleurs employeurs au pays pour les jeunes par Mediacorp Canada Inc.
- En mars 2022, TELUS a été reconnue par Brand Finance comme la marque de télécommunication affichant la valeur la plus élevée au Canada, la valeur de notre marque ayant augmenté de 23 pour cent pour atteindre plus de 10 milliards de dollars, selon le rapport Canada 100 de Brand Finance pour 2022.
- En mai 2022, pour la quatrième année de suite, TELUS a été nommée l'entreprise de télécommunication la plus digne de confiance aux yeux des consommateurs canadiens selon l'indice de confiance Gustavson envers les marques, de la Peter B. Gustavson School of Business de l'Université de Victoria.

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à telus.com/investors.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du premier trimestre de 2022 aura lieu le **vendredi 6 mai 2022 à 13 h 30, HE (10 h 30, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes financiers. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement audio sera accessible à compter d'environ 60 minutes après la téléconférence jusqu'au 5 juin 2022, au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le code d'accès à la conférence 87851# ainsi que le code d'accès à l'enregistrement 0112209#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

Mises en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos plans et nos attentes à l'égard des répercussions de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour y faire face, nos attentes relatives à la consommation de données mobiles et à la croissance continue du nombre d'abonnés aux services Internet, ainsi que notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur. Ces énoncés sont présentés conformément aux dispositions d'exonération prévues dans les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos hypothèses pour les prévisions de 2022, qui sont énoncées à la rubrique 9 du rapport de gestion annuel de 2021, restent les mêmes, à l'exception de ce qui suit :

- Nos estimations révisées de la croissance économique en 2022 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 3,9 %, 4,1 %, 5,1 %, 3,8 % et 3,1 %, respectivement (par rapport à 4,3 %, 4,2 %, 4,4 %, 4,5 % et 3,7 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2021).
- Nos estimations révisées du taux de chômage annuel en 2022 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 5,4 %, 4,8 %, 6,4 %, 5,8 % et 4,4 %, respectivement (par rapport à 6,1 %, 5,2 %, 7,1 %, 6,1 % et 5,3 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2021).
- Nos estimations révisées du nombre non ajusté de mises en chantier d'habitations en 2022 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 240 000, 40 000, 32 000, 87 000 et 59 000 logements, respectivement (par rapport à 224 000, 39 000, 30 000, 83 000 et 55 000 logements, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2021).

L'incidence des estimations de la croissance économique et le moment de leur incidence dépendront des événements réels dans certains secteurs de l'économie canadienne.

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent considérablement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

- La pandémie de COVID-19, y compris son incidence sur nos clients, nos fournisseurs, les membres de notre équipe et nos collectivités, ainsi que les changements engendrés par la pandémie dans notre entreprise et nos activités, notamment les fluctuations de l'offre et de la demande à l'égard des produits et services que nous offrons et les réseaux de distribution au moyen desquels nous offrons ces produits et services.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités (dont le calendrier d'annonce ou de mise en œuvre fait l'objet d'incertitudes) ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la *rubrique 9.1*, « *Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications* », de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2022, notamment : la possibilité que le gouvernement permette le regroupement de concurrents dans notre industrie ou, à l'inverse, les

interventions du gouvernement visant à accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs; les lois fédérales et provinciales en matière de protection des consommateurs et la possibilité de la réintroduction par le gouvernement fédéral d'une loi sur la protection de la vie privée dans le but de donner aux consommateurs de nouveaux droits en matière de protection de la vie privée et d'imposer de nouvelles pénalités monétaires en cas de non-conformité; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de communications au Canada; les menaces possibles liées à la capacité du CRTC d'imposer des balises visant à protéger la concurrence comme la règle du *statu quo* et le *Code sur la vente en gros*, dont l'objectif est de s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les distributeurs de radiodiffusion et les services de programmation concurrents; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; le spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination, l'utilisation et le transfert de licences de spectre, le coût et la disponibilité du spectre et l'échéancier d'attribution du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant les cadres de délivrance de licences de spectre et de la politique du spectre, les enchères de spectre et l'attribution du spectre; l'incidence, sur nous ainsi que sur d'autres entreprises de télécommunications canadiennes, de mesures gouvernementales ou réglementaires ayant trait à certains pays ou fournisseurs, y compris les règlements fédéraux américains relatifs à certaines transactions visant les technologies qui sont réputées constituer des risques pour la sécurité nationale, et l'imposition d'exigences supplémentaires en matière d'octroi de licences liées à l'exportation, à la réexportation et au transfert de biens, de services et de technologies à Huawei Technologies Co. Ltd. et à ses sociétés affiliées non situées aux États-Unis, ainsi que les décisions prises par d'autres gouvernements étrangers, qui pourraient entraîner une pénurie générale des jeux de puces et des autres équipements; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur; et notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant le secteur des soins de santé et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé. Les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, ainsi que les contrats que nous concluons [particulièrement les contrats conclus par TELUS International (Cda) Inc. (« TELUS International »)] exigent que nous nous conformions ou que nous facilitions la conformité de nos clients à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, à l'échelle tant locale qu'internationale. Se reporter à *La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière*, ci-dessous.

- L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée qui se différencie de celle qu'offrent nos concurrents, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures de réseau en évolution; l'intense concurrence, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer les nouveaux services qu'ils offrent et, dans certains cas, des services moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services patrimoniaux; le succès remporté par les nouveaux produits et services et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IoD ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; l'intense concurrence soutenue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, exerce des pressions sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA »), les frais d'acquisition et de rétention et les taux de désabonnement liés à tous les services actuels et futurs, comme le font les conditions du marché, les mesures prises par le gouvernement, les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de voix et les services de données, les forfaits liés aux services de voix et aux services de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi pour les services de données; les regroupements, les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; les ajouts d'abonnés, les pertes d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître; l'intégration verticale au sein de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; la capacité de TELUS International à livrer concurrence aux entreprises de services professionnels offrant des services de

consultation, aux entreprises de technologies de l'information dotées de capacités numériques, et aux entreprises traditionnelles offrant des services fournis par des centres de contact et des services d'impartition des processus d'affaires qui accroissent leurs capacités afin d'offrir des services numériques générant des marges et une croissance plus élevées; en ce qui concerne nos services TELUS Santé, notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux agents d'indemnisation, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions de TI et des services connexes, aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada, ainsi qu'à assurer la prestation de services de soins de santé virtuels, de services de santé préventifs et de services d'intervention en cas d'urgence personnelle; et en ce qui concerne TELUS Agriculture, notre capacité à livrer concurrence à des entreprises offrant des services ciblés en matière de logiciels et d'IdO.

- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services de voix fixes locaux et interurbains traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision, notamment en raison du piratage de contenu et du vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaîne virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle des PMMA, en raison notamment du remplacement de la technologie par la messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services; les solutions de technologie auto-installées.
- Les défis relatifs à notre aptitude à déployer la technologie, y compris la demande élevée des abonnés en matière de données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours à la technologie de l'information et notre capacité à rationaliser nos systèmes patrimoniaux; le déploiement et l'évolution des technologies et systèmes à large bande mobiles de même que les avantages et les gains d'efficacité devant en découler, y compris les plateformes de distribution vidéo et les technologies de réseau de télécommunications [les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP ») et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles, la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande]; notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement pour réseaux, les services TELUS TV^{MD} et les appareils mobiles; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau fixe à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.
- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles, afin d'améliorer la couverture et la capacité; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau, y compris pour composer avec les variations des niveaux d'utilisation découlant des restrictions imposées en réponse à la pandémie de COVID-19; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre que doit tenir

Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris l'annonce relative à la mise en place d'une seconde consultation visant les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, qui devraient avoir lieu en 2023 selon le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, et les enchères de spectre des ondes millimétriques, qui devraient débiter en 2024. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.

- Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes patrimoniaux et notre capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités (comme notre capacité à effectuer et à intégrer des acquisitions au sein de nos activités et de notre culture, à procéder à des dessaisissements ou à établir des partenariats de manière fructueuse et au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; ainsi que notre capacité de gérer efficacement la croissance de notre infrastructure et d'intégrer de nouveaux membres au sein de notre équipe.
- La protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.
- Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès ou les tentatives d'accès non autorisés à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et réseaux ou à ceux de nos clients ou de nos fournisseurs, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficience et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation; les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.
- Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change, ainsi que l'exposition à divers risques liés à l'économie, au commerce international ou à la politique ainsi que d'autres risques liés au commerce mondial. Se reporter également à *La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière*.
- Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations techniques et les bris d'infrastructures; les perturbations, les retards et l'augmentation des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les phénomènes météorologiques extrêmes; les épidémies; les pandémies (y compris la pandémie de COVID-19 actuelle); l'instabilité politique dans certains pays; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.
- La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière. Les facteurs susceptibles de se répercuter sur la performance financière de TELUS International sont décrits dans les documents publics déposés par cette dernière sur les sites SEDAR et EDGAR, et comprennent notamment ce qui suit : la vive concurrence de la part de sociétés qui offrent des services semblables à ses services; la capacité de TELUS International à attirer et à retenir des membres de

l'équipe qualifiés pour soutenir ses activités; la capacité de TELUS International à accroître et à maintenir la rentabilité, si la technologie ou les attentes de ses clients évoluent plus rapidement que sa gamme de services et le rythme auquel elle met au point ses outils et ses processus internes; le maintien par TELUS International de sa culture au fur et à mesure qu'elle prend de l'expansion; l'incidence de la conjoncture économique et géopolitique sur les entreprises de ses clients et la demande pour ses services; le fait qu'une partie importante des produits d'exploitation de TELUS International est générée par un nombre restreint de clients importants; la consolidation continue dans plusieurs des marchés verticaux dans lesquels TELUS International offre des services pourrait entraîner la perte d'un client; l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur les activités et les résultats financiers de TELUS International; l'incidence défavorable sur TELUS International, advenant le cas où certains contractuels seraient considérés comme des employés, et les coûts liés à la défense, au règlement ou à la résolution de toute poursuite future (y compris les demandes d'arbitrage) liée au classement des contractuels indépendants; la capacité de TELUS International à trouver et à saisir des occasions d'acquisition, à intégrer les entreprises acquises et à réaliser les avantages de telles acquisitions et à gérer les risques connexes; des cyberattaques ou la communication non autorisée d'informations qui donnerait accès à des informations et données sensibles ou confidentielles des clients de TELUS International ou de leurs clients finaux, ce qui pourrait ternir sa réputation et miner la confiance des clients; les activités de TELUS International pourraient ne pas croître comme TELUS International l'anticipe actuellement à la suite de réactions négatives du public concernant l'impartition de ses services à l'étranger, de la législation proposée ou pour une autre raison; des facteurs indépendants de la volonté de TELUS International pourraient nuire à sa capacité à répondre aux attentes des clients quant à ses services de modération de contenu, et les membres de son équipe responsable de la modération de contenu pourraient être aux prises avec des troubles émotionnels ou cognitifs dans le cadre de leur travail; le court historique d'exploitation de TELUS International en tant que société distincte cotée en bourse. La principale monnaie fonctionnelle et de présentation de TELUS International est le dollar américain, et l'apport à nos résultats consolidés découlant des résultats positifs tirés de notre secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN ») pourrait être neutralisé par l'appréciation du dollar canadien (notre monnaie de présentation) par rapport au dollar américain. Le cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (les « actions à droit de vote subalterne de TELUS International ») pourrait être volatil et susceptible de fluctuer en raison d'un certain nombre de facteurs indépendants de sa volonté, y compris des variations réelles ou anticipées de la rentabilité; des faits nouveaux généraux d'ordre économique, social ou politique; des variations des conditions au sein de l'industrie; des modifications de la réglementation en matière de gouvernance; l'inflation; un faible volume de négociation; la situation générale sur les marchés des valeurs mobilières; et d'autres événements significatifs. TELUS International pourrait choisir de publier ses cibles ou de fournir d'autres projections relatives à ses activités et elle pourrait être incapable d'atteindre ces cibles, ce qui pourrait entraîner une réduction du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International. Une réduction du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International découlant de ces facteurs ou d'autres facteurs pourrait entraîner une diminution de la juste valeur des actions à droit de vote multiple de TELUS International détenues par TELUS.

- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle (y compris la rétention des membres de l'équipe par suite des importantes acquisitions effectuées récemment dans des domaines d'activité émergents pour nous) et le niveau d'engagement de nos employés ainsi que l'incidence sur le niveau d'engagement, sur d'autres aspects de nos activités ou sur toutes les conventions collectives non résolues, notre capacité à maintenir notre culture unique tout en accroissant l'envergure de nos activités, le risque que certains de nos contractuels indépendants soient considérés comme des employés, une réaction imprévue à notre politique en matière de vaccination contre la COVID-19 ou la réouverture de nos bureaux administratifs, de même que la santé de notre équipe.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, de réduire le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA afin qu'il se situe dans la fourchette visée, compte tenu des besoins en liquidités liés aux enchères de spectre, et/ou notre capacité à maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.
- Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires, et pourraient se répercuter sur notre capacité de maintenir notre programme de croissance

du dividende jusqu'en 2025 ainsi que tout autre programme de croissance du dividende. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, les fluctuations de l'économie canadienne ou de l'économie mondiale, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation, ainsi que les événements touchant la continuité des activités. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Nous pouvons racheter des actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, au moment souhaité et si nous estimons que cela représente une bonne occasion, en fonction de notre situation financière et de nos perspectives, et du cours de nos actions ordinaires sur le marché. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende ou que notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront maintenus ni qu'ils ne feront pas l'objet de modifications ou seront menés à terme.

- Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement aux fins de l'impôt et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait que les charges d'impôt varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux ou la mise en application rétroactive de nouvelles lois; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à exercer des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.
- La santé, la sécurité et l'environnement, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions d'ordre environnemental qui touchent nos activités, incluant les risques liés au climat (comme les phénomènes météorologiques extrêmes ou d'autres catastrophes naturelles), les déchets et le recyclage des déchets; les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles; les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses; ainsi que les enjeux liés à des épidémies ou à des pandémies, y compris la pandémie de COVID-19 et notre réponse à cette pandémie, qui pourraient accroître ou accentuer ces facteurs.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures encore inconnues à ce jour pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers et la pandémie de COVID-19 actuelle, ainsi que la réponse des secteurs public et privé à cette pandémie; les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des fluctuations des prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement des régimes de retraite et les facteurs ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite, la capitalisation et les taux d'actualisation relatifs à la solvabilité; les fluctuations des taux de change dans les régions où nous exerçons des activités; les notations du crédit des dettes souveraines et leur incidence sur le coût d'emprunt; l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale dans la dynamique des relations commerciales entre les grandes économies mondiales.

- La consommation d'énergie, y compris notre capacité à trouver et à mettre en œuvre des solutions pour réduire la consommation d'énergie et adopter des sources d'énergie plus propres; notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie virtuels; notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») qui en découlent dans le cadre de nos activités (notamment sous l'effet des programmes et initiatives axés sur nos bâtiments et réseaux); ainsi que d'autres risques liés à la réalisation de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de GES d'ici 2030.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » et à la rubrique 10, intitulée « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel de 2021. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur la Société.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils sont sujets à changer après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2022 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

Mesures non soumises aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et autres mesures financières particulières

Nous avons fait état de mesures non soumises aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité avec les clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non soumises aux PCGR n'ont habituellement pas de définition standard, leur comparaison avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs pourrait ne pas tenir. En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et par TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques du secteur au sein duquel elle exerce ses activités. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines des mesures n'ont pas de définition couramment acceptée dans le secteur.

Bénéfice net rajusté et bénéfice par action de base rajusté : Il s'agit de mesures non conformes aux PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le bénéfice net rajusté exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les redressements d'impôt, la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme et autres redressements (indiqués dans les tableaux ci-dessous). Le bénéfice par action de base rajusté est calculé en divisant le bénéfice net rajusté par le nombre total moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Ces mesures servent à évaluer le rendement consolidé et ne tiennent pas compte des éléments qui, selon la direction, pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant le rendement commercial ou des éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités continues. Elles ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au bénéfice par action de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS.

Rapprochement du bénéfice net rajusté

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 31 mars	
	2022	2021
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	385	331
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable à la part des actionnaires sans contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts	37	35
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts	(8)	(8)
Quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières	—	1
Bénéfice net rajusté	414	359

Rapprochement du BPA de base rajusté

En dollars canadiens	Trimestre clos le 31 mars	
	2022	2021
BPA de base	0,28	0,25
Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable à la part des actionnaires sans contrôle :		
Coûts de restructuration et autres coûts, par action	0,03	0,03
Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts, par action	(0,01)	(0,01)
Quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, par action	—	—
BPA de base rajusté	0,30	0,27

BAIIA (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation et autres produits moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons aussi le **BAIIA rajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation à long terme, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

	Solutions technologiques de TELUS		Solutions d'expérience client numérique		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Trimestres clos le 31 mars (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net					404	333
Coûts de financement					179	207
Impôts sur les bénéfices					144	132
BAII	641	627	86	45	727	672
Dépréciation	514	489	37	35	551	524
Amortissement des immobilisations incorporelles	245	220	46	45	291	265
BAIIA	1 400	1 336	169	125	1 569	1 461
Ajout des coûts de restructuration et autres coûts inclus dans le BAIIA	35	28	4	13	39	41
BAIIA, excluant les coûts de restructuration et autres coûts	1 435	1 364	173	138	1 608	1 502
Quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières	—	1	—	—	—	1
BAIIA rajusté	1 435	1 365	173	138	1 608	1 503

Flux de trésorerie disponible : Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Il n'existe pas de définition de « flux de trésorerie disponible » couramment acceptée dans le secteur. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans l'état consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signale l'état consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations (à l'exclusion des achats de licence de spectre) et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte des effets des normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, comme les normes IFRS 15 et IFRS 16. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

Calcul du flux de trésorerie disponible

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 31 mars	
	2022	2021
BAIIA	1 569	1 461
Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements	(25)	(12)
Effets des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution (incidence de la norme IFRS 15) et du programme de financement d'appareil Paiements faciles	78	52
Effets du montant en capital des obligations locatives (incidence de la norme IFRS 16)	(123)	(123)
Éléments des états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie :		
Rémunération nette fondée sur des actions	26	35
Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés	27	26
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés	(17)	(16)
Intérêts payés	(180)	(199)
Intérêts reçus	1	2
Dépenses en immobilisations, excluant les licences de spectre ¹	(833)	(685)
Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices	523	541
Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements	(108)	(220)
Flux de trésorerie disponible	415	321

Rapprochement du flux de trésorerie disponible et des liquidités provenant des activités d'exploitation

En dollars canadiens et en millions	Trimestre clos le 31 mars	
	2022	2021
Flux de trésorerie disponible	415	321
Ajouter (déduire) :		
Dépenses en immobilisations, excluant les licences de spectre ¹	833	685
Effets du capital des contrats de location et des contrats de location comptabilisés comme contrats de location-financement avant l'adoption de la norme IFRS 16	123	123
Éléments individuellement non significatifs inclus dans le bénéfice net qui n'entraînent pas de rentrées ou de sorties de fonds	(236)	(190)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	1 135	939

(1) Voir la note 31 des états financiers consolidés intérimaires pour en savoir plus.

Produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) lié aux téléphones mobiles par mois : Il est exprimé sous la forme d'un tarif mensuel et constitue la mesure des produits d'exploitation du réseau tirés des forfaits mensuels et des frais d'utilisation et d'itinérance, divisés par le nombre moyen d'abonnés ayant un téléphone mobile sur le réseau durant la période.

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est une société dynamique spécialisée en technologies des communications et un chef de file mondial, grâce à des produits d'exploitation annuels de 17 milliards de dollars et à 17 millions de connexions clients à ses services mobiles, ses services de transmission de données et de la voix, ses services IP et ses services de télévision, de vidéo, de divertissement et de sécurité. Notre vocation sociale consiste à miser sur nos technologies de pointe et la compassion pour produire des changements sociaux et des retombées remarquables sur le plan humain. Nous accordons depuis longtemps la priorité aux clients. Cette orientation transparaît dans toutes nos sphères d'activité et nous a valu de devenir un indéniable chef de file de la fidélisation et du service à la clientèle. D'année en année, TELUS se voit décerner de nombreuses distinctions par des sociétés indépendantes reconnues pour leur expertise en matière de réseau. Ces honneurs confirment la puissance et la vitesse de nos réseaux de calibre mondial ainsi que notre volonté d'offrir aux Canadiens des technologies supérieures qui nous relient aux personnes, aux ressources et à l'information qui rendent nos vies meilleures.

TELUS Santé est le chef de file canadien des technologies numériques de la santé. Elle améliore l'accès aux services de santé et de mieux-être, et révolutionne la circulation des données médicales dans le continuum de soins. TELUS Agriculture fournit des solutions numériques novatrices aux acteurs de la chaîne de valeur agricole. Elle améliore la production alimentaire en misant sur de meilleurs processus et sur l'exploitation des données des agroentreprises. TELUS International (TSX et NYSE : TIXT) est un chef de file en matière d'expérience client numérique qui conçoit, produit et livre des solutions de prochaine génération, y compris des solutions d'intelligence artificielle et de gestion de contenu, pour des marques mondiales créatrices de marchés. Elle cible des marchés verticaux à forte expansion, comme les secteurs des technologies et des jeux, des communications et des médias, du commerce électronique et des technologies financières. TELUS et TELUS International exercent leurs activités dans plus de 25 pays aux quatre coins du monde.

Fidèles à la philosophie communautaire solidement ancrée « Nous donnons où nous vivons » de l'entreprise et à sa détermination visionnaire de connecter avec passion tous les citoyens pour rendre le monde meilleur, les membres de l'équipe TELUS, actuels et retraités, ont offert depuis 2000 plus de 900 millions de dollars et 1,8 million de jours de bénévolat à la collectivité, sans compter leurs contributions en nature, leur temps et les programmes qu'ils ont mis sur pied. La générosité sans précédent des membres de l'équipe et leur incroyable action bénévole ont d'ailleurs fait de TELUS l'entreprise la plus généreuse au monde. Ensemble, créons un futur meilleur.

Pour en savoir plus sur TELUS, visitez telus.com et suivez-nous sur Twitter ([@TELUSnews](https://twitter.com/TELUSnews)) et sur Instagram ([@Darren_Entwistle](https://www.instagram.com/Darren_Entwistle)).

Relations avec les investisseurs

Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Relations médiatiques

Steve Beisswanger
514-865-2787
steve.beisswanger@telus.com